

Bonjour,

Le passage de l'**ancien MyVolley (MV1)** vers le **nouveau VolleyManager 2 (VM2)** approche. Vous trouverez ici les premières informations importantes concernant ce changement. Nous comptons sur vous, ainsi que sur votre collaboration et vous en remercions vivement.

### Tâches pour les clubs :

Les tâches suivantes constituent les premiers préparatifs pour vous et peuvent être effectuées dès maintenant afin de vous donner un peu de marge de manœuvre.

- I. GESTION DES DONNÉES dans l'**ancien MyVolley (MV1)**
- II. Définir à l'interne du club qui prend en charge quelles fonctions obligatoires dans le **nouveau VolleyManager 2 (VM2)**.

Merci de lire attentivement ce qui suit au sujet de ces deux tâches.

**L'accès à l'actuel ancien MV1 sera désactivé le 18.05.22.**

### I. GESTION DES DONNÉES

*Qu'est-ce que cela signifie concrètement pour nous en tant que club ?*

L'adresse de correspondance doit être correcte, elle sera reprise comme adresse du club dans le **nouveau VM2**.

Nous vous prions de vérifier et d'actualiser vos données (données personnelles de vos licenciés) **d'ici au 15.05.2022**, dernier délai.

*Que devons-nous vérifier en tant que club ?*

- Vérifiez, corrigez et complétez vos données dans l'**ancien MV1**. Cela signifie qu'il faut vérifier que tous les contacts soient saisis correctement et que leurs données (champs obligatoires) soient correctes.
- Il est important pour tous vos licenciés de savoir que les champs ci-dessous sont obligatoires dans le **nouveau VM2** et que sans ces éléments, une licence ne pourra pas être activée :
  - Prénom, nom -> (orthographe correcte du nom **selon la pièce d'identité officielle telle que carte d'identité/passeport, etc.**)
  - Genre
  - Langue
  - Adresse (rue / n° / NPA / localité / pays)
  - E-mail
  - Date de naissance
  - Nationalité
  - Federation of Origin (pour les joueurs/joueuses)
- Les données sont reprises de l'**ancien MV1** le 18 mai (après l'arrêt de l'**ancien MV1**) et intégrées dans le **nouveau VM2**.

Conseil 1 : pour info, dans une prochaine étape, ces champs obligatoires devront impérativement être complétés correctement. En procédant à cette vérification et à ces corrections d'ici au 15 mai, celles-ci seront reprises dans le **nouveau VM2**.

Conseil 2 : pour vous aider, vous pouvez télécharger la liste de tous vos licenciés au format Excel dans le menu «Licences» de l'**ancien MV1**. Il est ainsi plus facile de contrôler toutes les données, de les compléter et de les saisir ensuite dans l'**ancien MV1** jusqu'au 15 mai.

*Que se passe-t-il si je ne procède pas à ces vérifications ?*

Ceux qui ne font pas ces rectifications ou qui n'ont pas tout corrigé dans l'**ancien MV1** pourront encore le faire dans le **nouveau VM2** dès le 24 mai. Nous vous recommandons cependant de vérifier et de corriger ces données si possible d'ici au 15 mai, car d'autres tâches ou encore les tâches usuelles liées aux compétitions vous incomberont ensuite, ce qui prendra plus de temps, car le **nouveau VM2** est nouveau pour chacun et que certains processus se déroulent différemment.

*Comment mon club accèdera-t-il au login dans le **nouveau VM2**?*

- Dès le GO-Live du 24.05.2022 vous pourrez vous connecter sur l'**ancien MV1** au moyen de votre login de club existant et serez automatiquement redirigés vers le **nouveau VM2**. Dans le **nouveau VM2** vous définissez ensuite une ou plusieurs personnes qui auront un accès d'utilisateurs en tant qu'administrateur du club. Chaque personne reçoit son propre login personnalisé dans le **nouveau VM2**. Les administrateurs de club ainsi créés reçoivent un e-mail contenant les informations sur le processus de connexion initial.
- L'administrateur du club (dans le **nouveau VM2**) correspond à la 1ère et principale personne de contact lors de l'introduction dans le nouveau système et est ensuite responsable des autres tâches à l'interne du club.
- La fonction d'administrateur du club ainsi que les autres fonctions peuvent être attribuées à n'importe quelles personnes du club.
- Chaque personne de l'**ancien MV1** sera invitée par e-mail à s'enregistrer dans le **nouveau VM2** dès le 24.05.2022 sur la base des données existantes dans l'**ancien MV1**, pour autant qu'il existe une adresse e-mail valable.
- Dès que les personnes se sont connectées correctement dans le **nouveau VM2**, elles sont actives dans le **nouveau VM2**.

**Désormais, toutes les personnes licenciées et tous les responsables doivent suivre la procédure de connexion. Chaque personne peut ainsi gérer ses données et choisir elle-même, dans le cadre de la protection des données, si elle met ses données à la disposition de la région et de Swiss Volley.**

**En tant que club, vous avez un rôle essentiel dans la gestion correcte des données et êtes donc coresponsables du bon déroulement de ce processus.**

**Seules les licences de personnes enregistrées, autrement dit celles qui se seront connectées, pourront être achetées.**

## **II. DÉFINITION des FONCTIONS OBLIGATOIRES par club**

*Pourquoi devons-nous saisir des fonctions obligatoires ?*

Dans le **nouveau VM2** l'administrateur du club doit d'abord impérativement attribuer les fonctions ci-dessous à une personne du club enregistrée. Vous pouvez donc déjà réfléchir quelle fonction sera attribuée à quelle personne ou si une personne assume plusieurs ou toutes les fonctions :

- Responsable d'équipe
- Responsable du calendrier des matchs
  - Dès que ces fonctions sont saisies, les administrateurs du championnat (Swiss Volley pour LNA, LNB, 1L, Swiss Cup) ainsi que les régions (ligues régionales et coupe) peuvent transmettre leurs informations aux bonnes personnes.
- D'autres fonctions suivront et seront détaillées par nos soins dans un prochain e-mail.

**Ces fonctions obligatoires sont très importantes, car c'est par ce biais que seront communiquées de manière ciblée des informations et des tâches sur des thèmes spécifiques.**

**De plus amples informations suivront dans le prochain e-mail vers mi-mai.**

*Bon à savoir :*

Vous pouvez consulter les webinaires déjà enregistrés ainsi que les Videomanuels créés et toutes les infos transmises par e-mail dans [Confluence](#).

Pour ceux qui n'ont pas participé au [webinaire pour les clubs](#), nous vous invitons à le réécouter/regarder.

En cas de questions urgentes, merci de nous contacter à l'adresse suivante : [support.indoor@volleyball.ch](mailto:support.indoor@volleyball.ch).

Sportives salutations

Votre équipe de projet VIT 2.0

Trix Ewert, Katja Panchaud, Evelyne Müller